

( N° 68. )

## Sénat de Belgique.

**Projet de Loi ouvrant au Département de la Marine un crédit de 30,000 francs, pour frais d'entretien de la *British-Queen*, pendant l'année 1843.**

**LÉOPOLD, Roi des Belges,**

*A tous présents et à venir, Salut :*

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Un Crédit de trente mille francs (30,000 francs) est ouvert au Département des Affaires Étrangères (Marine), pour frais d'entretien du navire à vapeur *British-Queen*, pendant l'année 1843.

Mandons et ordonnons, etc.

*Bruxelles, le 6 avril 1843.*

*Le Président de la Chambre des Représentants,*

*(Signé) DUBUS, aîné.*

*Les Secrétaires,*  
*(Signés) DE RENESSE.*  
**P. DE DECKER.**